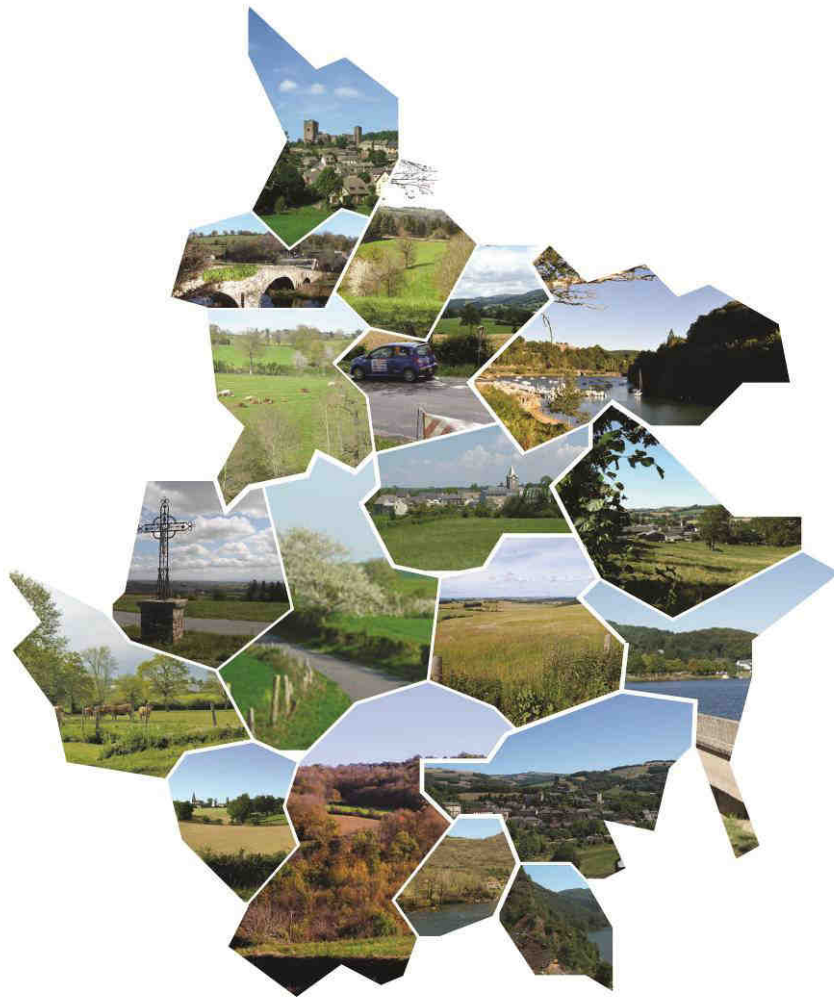




Charte Locale Transmission Installation Cassagnes / Réquista

Charte Locale Transmission Installation Cassagnes / Réquista



Printemps 2015





Engagement des signataires

D'ici 5 à 10 ans, près de 40% des agriculteurs du territoire de Cassagnes / Réquista seront en âge de prendre leur retraite, ce qui représente plus de 450 exploitants. Face à ce constat, les Jeunes Agriculteurs de « Cassagnes / Réquista » ont décidé de regrouper autour d'eux l'ensemble des acteurs du territoire (responsables professionnels, élus, acteurs économiques) afin de mettre en place des actions en faveur de la transmission et de l'installation d'agricultrices et d'agriculteurs et pour le maintien d'un milieu rural dynamique.

Ensemble, les partenaires du projet ont décidé de mener une démarche de Charte Locale Transmission Installation. Celle-ci s'est déclinée par une première étape de diagnostic de territoire orienté en particulier sur la thématique du renouvellement des générations en agriculture mais également sur celle de la dynamique rurale. A l'issue de cette étape, 4 axes de travaux prioritaires ont été identifiés et définis aux travers d'objectifs précis, qui ont ensuite été déclinés en propositions d'actions concrètes.

Avec la signature de cette « **Charte Locale Transmission Installation Cassagnes / Réquista** », les différents partenaires du projet s'engagent aux côtés des Jeunes Agriculteurs du territoire pour mettre en œuvre, chacun à son échelle, avec les moyens qui lui sont propres, des actions répondant aux objectifs des 4 axes ci-dessous :

- **Favoriser la transmission des exploitations**
- **Favoriser l'installation d'agricultrices et d'agriculteurs sur le territoire**
- **Maintenir des exploitations viables et vivables**
- **Maintenir et développer la dynamique locale**

Un plan d'action a été élaboré par les différents partenaires. Ce document n'est en aucun cas une liste exhaustive. Tout projet, répondant aux objectifs fixés, pourra être proposé et mis en œuvre.

Réquista, 7 juin 2015





Liste des signataires

- Responsables locaux et départementaux de **Jeunes Agriculteurs**
- Représentants locaux de la **FDSEA** (communaux, cantonaux et régionaux)
- Représentants des **OPA locales** (Chambre d'agriculture, MSA, Crédit Agricole, Groupama, CER, FD CUMA, FODSA, SAFALT)
- Représentants des **acteurs économiques du territoire** (APL Rodez, APO, Approvia, Bovi PC, Confédération de Roquefort, Coopelso, Elvea Nord Midi-Pyrénées Lozère, Fipso, Fodsa/GDS , FRSEB, Groupement de producteurs de lait de chèvre Lactalis , IRVA, Marché de Réquista ,OVITEST, RAGT Plateau Central, Régalou, SA4R, Service élevage Confédération de Roquefort, So. Sudries, Sodiaal, UNICOR, UNOTEC)
- Président du Centre de formation MFR de Naucelle
- **Les élus du territoire :**
 - Le **Député** et le **Sénateur** de la circonscription
 - Les **Conseillers Départementaux** de Cassagnes, Réquista, XXX, XXXX, le président de la Commission de l'attractivité, des territoires, de la ville, de l'économie, du tourisme et de l'agriculture du Conseil Départemental de l'Aveyron
 - La présidente du **Pays Ruthénois**
 - Les présidents de la **Communauté de Communes** du Réquistanais et de la Communauté de Communes Viaur Geor Lagast
 - **Les maires** des différentes communes du territoire (*Alrance, Arvieu, Auriac-Lagast, Brousse-le-Château, Calmont, Cassagnes-Bégonhès, Comps-la-Grand-Ville, Connac, Durenque, La Selve, Lédergues, Lestrade-et-Thouels, Réquista, Rullac-Saint-Cirq, Salmiech, Ste-Juliette-/Viaur, St-Jean-Delnous, Villefranche-de-Panat*)
- Le représentant local de la **Chambre des Métiers et de l'Artisanat**





Sommaire

1.	Présentation du projet.....	5
1.1.	Contexte.....	5
1.2.	Objectifs poursuivis.....	5
1.3.	La zone d'étude	5
1.4.	Le comité de pilotage.....	6
1.5.	Démarche suivie	6
2.	Les points clés du diagnostic de territoire.....	7
2.1.	Le territoire.....	7
2.2.	Les exploitations du territoire.....	7
2.3.	Les agriculteurs du territoire	7
2.4.	Les atouts, contraintes, faiblesses, menaces et opportunités du territoire vis-à-vis du renouvellement des générations	9
3.	Nos priorités pour le renouvellement des générations en agriculture sur le territoire.....	11
3.1.	Favoriser la transmission des exploitations »	11
3.2.	Favoriser l'installation d'agricultrices et d'agriculteurs sur le territoire	12
3.3.	Maintenir des exploitations viables et vivables.....	12
3.4.	Maintenir et développer la dynamique locale	12
4.	Notre plan d'action.....	13
4.1.	« Favoriser la transmission des exploitations »	13
4.2.	« Favoriser l'installation d'agricultrices et d'agriculteurs sur le territoire»	18
4.3.	« Maintenir des exploitations viables et vivables »	20
4.4.	« Maintenir et développer la dynamique locale »	24
5.	Durée de la charte	27
	Lexique.....	28





1. Présentation du projet

1.1. Contexte

Au cours de l'année 2013, l'équipe Jeunes Agriculteurs du canton « Cassagnes/Réquista », a décidé de mettre en place un projet en faveur du renouvellement des générations en agriculture sur son territoire. Cette initiative est née du constat qu'actuellement sur le territoire pour 1 installation nous comptons entre 1,7 et 3 départs ; et que d'ici 5 à 10 ans, plus de 40% des agriculteurs de la zone seront en âge de prendre leur retraite, soit plus de 445 exploitants.

1.2. Objectifs poursuivis

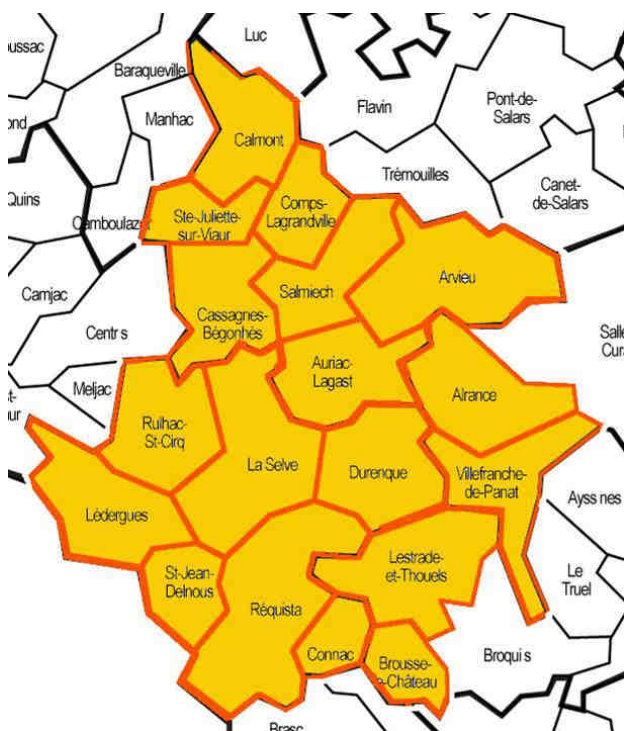
La Charte Locale Transmission Installation de Cassagnes/Réquista a pour objectif de fixer un CAP et un CADRE, en concertant l'ensemble des acteurs du territoire, afin d'atteindre une finalité commune : le renouvellement des générations en agriculture sur un territoire vivant.

A travers cette démarche, les porteurs du projet souhaitent montrer que :

- l'agriculture a de **l'avenir**,
- il est possible **de trouver des solutions pour maintenir le territoire vivant et dynamique** où perdure des exploitations à taille humaine, viables, vivables, transmissibles avec des actifs nombreux
- l'agriculture est un des **premiers atouts de la dynamique locale** du territoire

Ils espèrent également encourager l'installation et faire prendre conscience de la nécessité de penser aux générations futures (maintien des outils de production, ...)

1.3. La zone d'étude



Le territoire d'étude correspond aux limites du canton JA « Cassagnes/Réquista ».

D'un point de vue administratif, il recouvre :

- Le canton de Cassagnes Bégonhès
- Le canton de Réquista,
- Les communes d'Alrance, Villefranche de Panat, Lestrade et Thouels et Brousse le Château





1.4. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est composé :

- des adhérents du syndicat cantonal de Jeunes Agriculteurs Cassagnes/Réquista
- des responsables cantonaux et régionaux de la FDSEA du territoire étudié
- des élus locaux de la zone :
 - les maires de chaque commune
 - le conseiller général de chaque canton
 - les présidents des différentes communautés de commune du territoire
- des représentants des OPA locales généralistes : Chambre d'agriculture (CDAS), Crédit Agricole, MSA, Groupama, CER, FDCUMA, SAFALT
- des représentants des filières économiques locales :
 - Généraliste : Unicor, RAGT PC, Fodsa/GDS, Coopelso
 - Bovin Lait : Sodiaal, APL Rodez
 - Bovin Viande : Bovi PC, IRVA, SA4R, Elvea Nord Midi-Pyrénées Lozère, So. Sudries
 - Ovin Lait : Confédération de Roquefort, OVITEST, SEB, Service élevage Confédération de Roquefort, UNOTEC
 - Ovin Viande : Approvia, Elvea Nord Midi-Pyrénées Lozère, Marché de Réquista
 - Porc : FIPSO, APO
 - Caprin : Groupement de producteurs de lait de chèvre Lactalis
 - Céréale : Régalaou
- Chambre des métiers et d'Artisanat
- des administratifs de Jeunes Agriculteurs et Chambre d'Agriculture

Le rôle de ce comité de pilotage est d'apporter une expertise constructive autour de l'installation, de la transmission et de définir pour le territoire un plan d'action en faveur du renouvellement des générations.

1.5. Démarche suivie



Pour répondre aux objectifs de la Charte Locale Transmission Installation, il a été choisi de commencer l'action par une phase de sensibilisation et de mobilisation des acteurs locaux. Cette étape s'est déroulée sous forme de réunions locales. Celles-ci ont permis d'informer et de mobiliser à la fois les agriculteurs de la zone par l'intermédiaire des syndicats cantonaux de Jeunes Agriculteurs et de la FDSEA, les représentants des filières locales, les OPA locales et les élus locaux (maires et conseillers généraux).

La démarche initiée par le comité de pilotage est une démarche classique de projet qui passe par un diagnostic, la détermination d'objectifs puis de leviers d'actions pour atteindre les dits objectifs, suivis de l'élaboration de plans d'actions et enfin, lors de la mise en œuvre, d'un suivi des plans d'actions.



2. Les points clés du diagnostic de territoire

2.1. Le territoire

Le territoire d'étude appartient pour **2/3 à la région naturelle du Ségala**, et 1/3 au Lévézou. Pour la partie Ségala, les sols sont plus ou moins riches en cailloux et leur profondeur varie de peu profonde sur les fortes pentes à profonde sur les plateaux. Sur la partie Lévézou, les sols sont souvent sableuse, donnent des terrains acides.

Depuis 1990 la population est assez stable avec un léger rebond depuis les années 2000. Cette augmentation est due à l'échelle du territoire à une arrivée de population (solde migratoire apparent d'environ + 800 pers. entre 1999 et 2010) et un solde naturel positif (communes proches de l'agglomération ruthénoise)

Les agriculteurs représentent **11,1 % de la population** du territoire, ce qui est supérieur à la moyenne du département (4.9%). L'agriculture contribue à plus **d'un tiers des emplois du territoire**.

2.2. Les exploitations du territoire

D'après le repérage effectué au cours des réunions de diagnostic de la Charte Locale Transmission Installation de Cassagnes / Réquista, le territoire compte **744 exploitations**. D'après les données RGA 2010, le territoire regroupe **10% des exploitations du département**.

La taille des exploitations est très variable au sein de chaque commune. La **SAU moyenne est de 48 ha**, elle a peu évolué depuis 2007.

Le territoire regroupe une grande diversité de production, tournée surtout vers l'élevage :

- **44,6%** des exploitations en **ovin lait**
- **23,9%** des exploitations en **bovin viande**
- **15.9 %** des exploitations en **bovin lait**

Les exploitations sont **majoritairement spécialisées** : 78%. Pour celle ayant plusieurs productions, les associations les plus courantes sont « Ovin Lait / Bovin viande », « Ovin Lait / Ovin viande », « Bovin Lait / Bovin viande ».

Le territoire compte autant d'exploitation sous **forme sociétaire (52%)** que d'exploitation « individuelles » (46%). Un mode de faire valoir pour moitié tourné vers le fermage.

2.3. Les agriculteurs du territoire

Au cours de la phase d'enquête nous avons recensé **1035 exploitants** ce qui représente environ 10% des exploitants du département.

Près de 30% des chefs d'exploitations sont des femmes (comparable moyenne départementale) et 80% des chefs d'exploitations vivent en couple.

Entre 5 et 15% sont pluriactifs mais il existe une forte variabilité en fonction des zones.

En moyenne, **49% des exploitants ont plus de 50 ans** et 1 exploitant sur 4 à moins de 40 ans

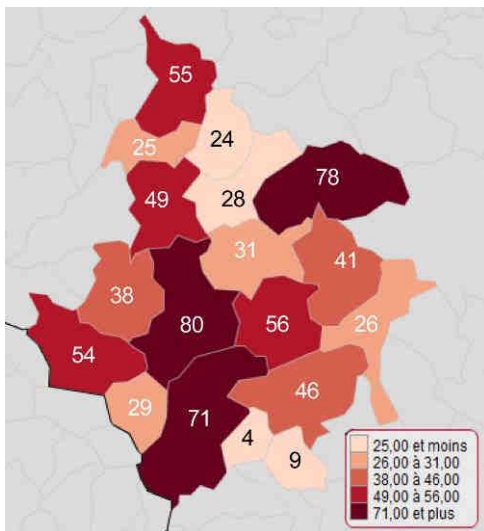
1. Projection d'ici 5 à 15 ans

D'ici 5 à 15 ans dans l'hypothèse qu'une actions n'est mise en place, le territoire risque de perdre près de **20% de ses exploitations (143 exploitations sur 704)**. Situation très préoccupante pour : Ste Juliette/Viaur, Connac, Rullac St Cirq et Alrance.

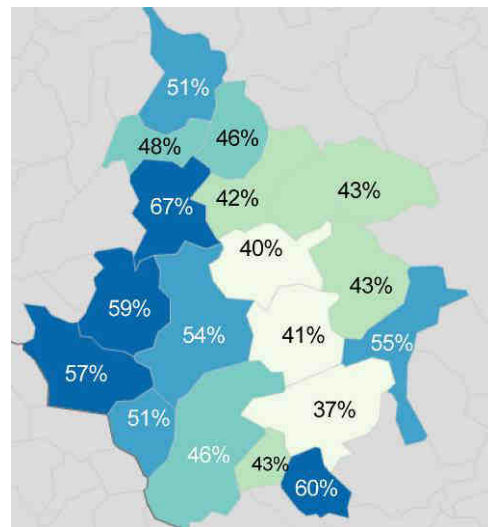
Dans ce scénario, les exploitations les plus touchées seraient **Productions végétales, Bovin viande et ovin viande**.

Les exploitations « diversifiées » semblent moins touchées mais ceci est peut être dû au mode de transmission (cas type GAEC père/fils)

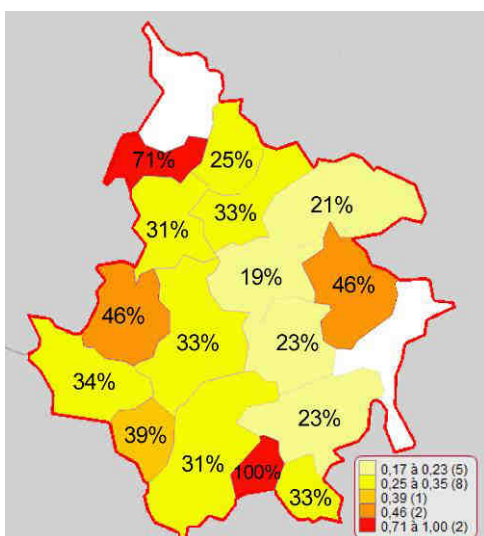
En termes de surface, c'est près de **16% de la SAU** du territoire qui pourraient contribuer à **l'agrandissement** des exploitations qui perdurent ou à **l'enfrichement** du territoire si rien n'ai fait, soit 6 791.1 ha.



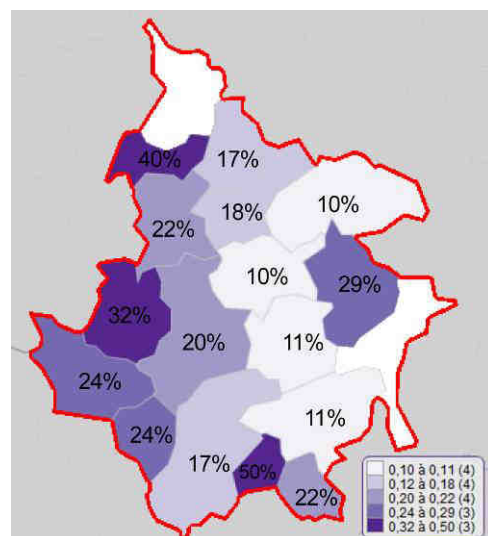
Carte 1 : Nombre de chefs d'exploitation par commune



Carte 2 : Part des exploitants ayant plus de 50 ans



Carte 3 : Part des exploitations n'ayant pas de succession pour les 5 à 15 ans à venir



Carte 4 : Pourcentage de disparition d'exploitation par commune



2.4. Les atouts, contraintes, faiblesses, menaces et opportunités du territoire vis-à-vis du renouvellement des générations

ATOUPS	FAIBLESSES
Eléments positifs présents sur le territoire	Eléments négatifs sur lesquels il est encore temps d'agir avant qu'ils ne se transforment en menaces ou contraintes
<p>Territoire favorable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - relativement plat - terres assez faciles à travailler et plutôt fertile - Climat tempéré, humide, pas trop chaud l'été - Ressource en eau assez bonne - Nombre suffisant de chemins en bon état <p>→ Des conditions favorables pour l'activité agricole</p> <p>Dynamique agricole positive :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Persistance d'un nombre important d'agriculteurs (11% de la pop. du territoire) - Agriculture représente 1/3 des emplois - L'existence de nombreuses exploitations limite l'isolement des agriculteurs - Diversité des types de productions présentes sur le territoire - Nombreuses productions sous signes de qualité - Présence de nombreuses entreprises de l'amont et de l'aval pour les différentes filières du territoire - Les services aux agriculteurs <p>→ Agriculture = un des moteurs de l'économie locale</p> <p>Un milieu rural attractif et accessible</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cadre de vie agréable - Présence de nombreux commerces, artisans, services - Axe routier : facilité l'accès aux services et d'approvisionnement - Proximité de Rodez, Albi et St Affrique qui permettent de ne pas être isolé (commerces, services, loisirs) - Arrivée de nouvelle population = dynamise le territoire <p>Agriculteurs intégrés dans la vie locale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les agriculteurs et les mairies se rendent conjointement des services (dénouement, mise à disposition de salles, entretien voirie et chemin) - Bonne entente et cohabitation entre agriculteur et ruraux dans la majorité des communes - Présence d'agriculteurs dans les conseils municipaux - Implication des agriculteurs dans les associations → plus d'échanges entre agri et ruraux <p>Volonté de certains cédants de transmettre</p>	<p>Une partie du territoire en déprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pente → friches et développement de la forêt <p>Le prix du foncier élevé à cause :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fort morcellement des parcelles (peu de remembrement fait) - Quota laitier (en particulier OL) - PAC - Incitation des notaires à « vendre cher » <p>Des productions en déclin : Porc, Caprin, bovin lait, ovin viande à cause :</p> <ul style="list-style-type: none"> - manque de rémunération - contrainte de travail <p>Vivabilité des exploitations remise en question :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entraide n'est pas toujours présente - problématique de la main d'œuvre face à l'agrandissement ou à l'arrêt des parents - contraintes d'élevage (astreintes, ...) <p>Aspects financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - capital immobilisé est important - difficulté à trouver un équilibre entre le patrimonial et l'économique lors des transmissions - Arrangement de famille de plus en plus coûteux <p>Transmissions compliquées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de volonté de la part des cédants pour transmettre - Persistance d'un attachement aux racines qui complique l'installation HC <p>Charges administratives</p>

CONTRAINTES
Eléments neutre que l'on subit et sur lesquels nous ne pouvons pas agir
<p>Conditions naturelles moins favorables sur une partie du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pentes non mécanisables - certains sols sont légers ou sableux séchant, parfois peu profond, surtout sur les pentes, parfois caillouteux avec certains phénomène d'érosion - climat assez rude en hiver : froid et humide surtout sur les contreforts des lacs du Lévezou <p>Beaucoup de demande de foncier → prix élevé</p> <p>Routes sinueuses et étroites → accès pour approvisionnement et service pas toujours facile</p>



OPPORTUNITÉS Eléments neutres qui en les travaillant deviennent des atouts stables	MENACES Eléments dangereux pour l'avenir dont il faut prendre conscience
<p>Présence de nombreuses filières de qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - qui permettent une organisation commerciale, - assurent des débouchés, - offrent des prix rémunérateurs, - accompagnement techniquement <p>→ offre une certaine visibilité sur l'avenir</p> <p>De nouvelles perspectives pour l'agriculture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développement de la production de canard - vente directe - territoire + agriculture = diversité des paysages (zone ouverte, bois, de haies) → opportunité pour le tourisme - amélioration de la valorisation des Ovins viandes - diversité de productions possibles <p>Solidarité entre agriculteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bon état d'esprit vis-à-vis des jeunes qui s'installent - Réseau d'entraide au sein du territoire (Mutuelle coup dur) - Organisation collective (CUMA, équipe d'ensilage, ...) <p>→ Conditions favorables à l'intégration de nouveaux agriculteurs</p> <p>Aménagement des axes routiers du territoire → rapprochement de Rodez et d'Albi</p> <ul style="list-style-type: none"> - opportunités de débouché - opportunités de travail pour les conjoints - accueil de nouvelle population <p>Territoire accueillant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dynamique locale (fêtes de village, associations, ...) - Le territoire offre des emplois aux conjoints dans les secteurs des services à la personne, agroalimentaire, construction, ... <p>Installation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement au moment de l'installation qui favorise les installations et la professionnalisation - Installation en société - Exploitation de tailles moyennes plus facile à reprendre - 20% des exploitations du territoire à céder dans les 10 à 15 années à venir <p>Transmission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence de formation sur la transmission - Formation de repreneur par le cédant - Anticipation de la transmission <p>Tendance favorable au métier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retour de certains jeunes venant du monde salarié <p>Evolution positive de la perception du métier</p>	<p>Embroussaillage de certaines parties du territoire (pente)</p> <p>Les productions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Problématique de la baisse de la production - Presque 50% des exploitations en OL → fragilité en cas de problèmes dans cette filière - 78% des exploitations sont de type « spécialisé » → fragilité - Poids des gros industriels (Lactalis, ...) <p>Un accès au foncier compliqué :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de terre disponible - Prix élevé du foncier - Tension, rivalité lors de la libération de foncier - Le faire valoir privilégié pour la transmission HC est la vente → limite la reprise des exploitations (8 / 15 réponses) - arrivée de nouvelles populations → consommation de foncier agricole, → pression sur le prix du foncier - Existence de grosses exploitations intransmissibles - certaines exploitations importantes s'agrandissent au détriment de jeunes <p>Conjoncture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inquiétude vis-à-vis de la nouvelle PAC : risques d'agrandissement dû aux aides à l'ha → diminution des installations - Frilosité des banques à accompagner les projets d'installation - Hausse des matières premières --> difficultés pour l'élevage - Fluctuation brutale des prix - Augmentation des coûts des bâtiments <p>Transmission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Anticipation à l'envers » : destruction de l'outil de production avant la cessation - Risque de disparition de 20% des exploitations si « rien n'est fait » - Transmission incertaine : Risque d'agrandissement → abandon de certaines parcelles → enrichissement et perte de production (1+1 ≠2) <p>Territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inquiétude sur l'image d'un Territoire : comment garder un visage jeune pour faire venir des jeunes ? - Difficulté de s'adapter au mode de vie pour les personnes extérieures au territoire - Distance importante pour travail des conjoints ou pluriactivité <p>Cohabitation avec nouvelle population :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développement de l'urbanisation parfois au dépend de l'agriculture (diminution SAU, mitage) <p>Entente parfois difficile avec les nouveaux arrivants,</p>



3. Nos priorités pour le renouvellement des générations en agriculture sur le territoire

Au cours des différentes réunions qui ont rythmé la réalisation de cette Charte Locale Transmission Installation, Jeunes Agriculteurs du canton et le comité de pilotage ont établi 4 priorités afin d'assurer le renouvellement des générations en agriculture et le maintien d'un territoire vivant et dynamique :

- **AXE « Favoriser la transmission des exploitations »**
- **AXE « Favoriser l'installation d'agricultrices et d'agriculteurs sur le territoire »**
- **AXE « Maintenir des exploitations viables et vivables »**
- **AXE « Maintenir et développer la dynamique locale »**

3.1. Favoriser la transmission des exploitations »

La transmission est une étape indispensable au renouvellement des générations. Elle est aujourd'hui, aussi bien dans le cadre familial que hors du cadre familial, indispensable à l'installation de nouveaux agriculteurs.

Le comité de pilotage a imaginé un plan d'action pour cet axe qui s'adresse directement aux futurs cédants mais qui associe également les acteurs locaux (acteurs économiques, élus, profession agricole, ...). Ce projet ambitionne d'identifier les futurs cédants, de les rencontrer et de les informer sur tous les outils d'accompagnement existants. Les actions proposées visent également à développer un accompagnement technique et humain avant et après la transmission. Pour finir, les membres du comité de pilotage proposent des solutions pour que les acteurs locaux s'impliquent dans la mise en place de conditions favorables à la transmission.

Les membres du comité de pilotage déclinent cet axe en cinq objectifs :

- **Repérer** les futurs cédants et aller à leur rencontre
- **Sensibiliser, informer et former** les futurs cédants sur les démarches et outils existants
- **Accompagner** les cédants avant et après la transmission humainement et techniquement
- **Impliquer les acteurs locaux dans** l'accompagnement de la transmission
- **Faire évoluer les « mentalités »** vis-à-vis du patrimoine



3.2. Favoriser l'installation d'agricultrices et d'agriculteurs sur le territoire

L'installation est le second pendant du renouvellement des générations. Pour les Jeunes Agriculteurs du territoire et les membres du comité de pilotage, ces installations doivent être « Viables » (les futurs agriculteurs doivent pouvoir tirer un revenu décent de leur travail) et « Vivables » (les futures installations doivent pourvoir répondre aux attentes sociétales d'aujourd'hui).

Le comité de pilotage propose de traiter cet axe sous différents angles d'attaque :

- **Promouvoir** le métier d'agriculteur et faire en **faire évoluer la perception sociale**
- Permettre aux jeunes installés de **maîtriser les enjeux technico-économiques** de leur exploitation
- Mettre en place les **conditions favorables à la création de valeur ajoutée et à l'obtention de prix rémunérateur**
- Accompagner **financièrement et localement** l'installation
- **Intégrer les nouveaux installés dans la vie locale**

3.3. Maintenir des exploitations viables et vivables

Le maintien d'outils de production performants, qui permettent aux exploitants en place de tirer un revenu avec des conditions vie socialement acceptable, est une des clés du renouvellement des générations d'agriculteurs sur le territoire.

Pour relever ce défi le comité de pilotage propose un plan d'action autour de 4 objectifs :

- Agir pour **diminuer le travail d'astreinte** et améliorer l'**anticipation des évolutions**
- Avoir des **prix rémunérateurs**
- **Développer l'implication des agriculteurs, en particulier les jeunes, au sein des filières,**

3.4. Maintenir et développer la dynamique locale

Le diagnostic réalisé a révélé l'importance des dynamiques locales (agricoles et rurales) dans le renouvellement des générations.

Le comité de pilotage souhaite maintenir et développer ces dynamiques tant sur les aspects agricoles que ruraux. Pour cela il s'est fixé les objectifs suivants :

- Sensibiliser les élus au **désenclavement** du territoire
- Maintenir et développer **le commerce et les services locaux**
- Développer l'**emploi local**
- **Promouvoir les atouts** du milieu rural
- **Développer les échanges** au son sein du milieu rural



4. Notre plan d'action

4.1. « Favoriser la transmission des exploitations »

Objectifs Principal	Sous objectifs	ACTIONS	Public cible	Organismes pouvant s'impliquer dans l'action (liste non exhaustive)
Repérer les futurs cédants (exploitants de 50/55 ans) et aller à leur rencontre		<ul style="list-style-type: none"> ○ Etablir, en collaboration avec la MSA, la liste des exploitants ayant 50/55 ans ○ Identifier localement des « communicants » légitimes (élus locaux, conseillers municipaux membres de la commission agriculture, travailleurs de l'action sociale, anciens exploitants, ...) pour contacter les cédants ○ Envoyer des courriers aux agriculteurs de plus de 50/55 ans afin de les sensibiliser à l'anticipation des démarches pour transmettre et à l'intérêt de transmettre plutôt que de favoriser l'agrandissement. Il devra comporter une partie pour que les personnes se manifestent et puissent être recontactées. 	Agriculteurs de 50/55 ans	<ul style="list-style-type: none"> - MSA - Elus locaux - Responsables professionnels
Sensibiliser, informer et former les futurs cédants sur les démarches et outils existants (aspects juridiques, valeur de l'outil de production, démarches pour transmettre, solutions pour transmettre progressivement)	<i>Sensibiliser</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser de réunions de sensibilisation : <ul style="list-style-type: none"> • en collaboration avec la MSA. • inviter les agriculteurs dès 50 / 55 ans. • contenu : la présentation des démarches et outils existant pourrait être complétée par des témoignages de cédants ayant réussies ou pas leur transmission. Plusieurs témoins pourraient être invités afin de brosser les différents cas de transmission : HC, enfants d'agriculteurs qui ont travaillé à l'extérieur, ... ○ Sensibilisation via la presse : <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des reportages de témoignages des personnes ayant réussi leur transmission (presse locale, télévision nationale) • Rédaction d'articles de presse sur l'importance de l'installation de nouveaux agriculteurs dans le maintien du tissu local et de sa dynamique 	Agriculteurs de 50/55 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Point Accueil Installation Transmission (PAIT) - MSA - Responsables professionnels - Presse agricole et locale



Charte Locale Transmission Installation Cassagnes / Réquista

Sensibiliser, informer et former les futurs cédants sur les démarches et outils existants (aspects juridiques, valeur de l'outil de production, démarches pour transmettre, solutions pour transmettre progressivement)	<i>Informier</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser des forums transmission qui regroupent en un même lieu tous les acteurs de la transmission (PAIT, MSA, Chambre d'Agriculture, comptables, banques, juristes, notaires) ○ Mettre en place en un seul est même lieu des permanences regroupant les acteurs de transmission (~ « centre de la transmission ») 	Agriculteurs de 50/55 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs de la transmission : PAIT, MSA, Chambre d'Agriculture, RDI, Comptables, Banques, Juristes, Notaires - Elus locaux - Responsables professionnels
	<i>Former</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser des journées de formation auprès des cédants qui abordent les différents aspects de la transmission 	Agriculteurs de 50/55 ans	
Accompagner les cédants avant et après la transmission	<i>Accompagner humainement</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Proposer un accompagnement personnalisé des cédants par un tiers afin de créer un climat de confiance. ○ Mettre en place avec la MSA un suivi humain du cédant après la retraite (accompagnement sur les démarches à réaliser, changement de vie, ...) ○ Présenter aux futurs cédants les activités possibles au sein des communes (ex. carte du 3ème âge gratuite la première année, ...) ○ Au sein de la section des anciens exploitants consacrer un temps pour échanger sur ces aspects (changement de vie, ...) 	Agriculteurs de 50/55 ans	<ul style="list-style-type: none"> - PAIT - MSA - Communes - Section des anciens exploitants
	<i>Accompagner techniquement</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en place des outils de cautionnement pour garantir le paiement d'un loyer dans le cas d'une transmission (inciter à louer à un jeune, maintien (assurance loyer impayé) ○ Négocier avec les banques qu'en cas de difficultés financières du repreneur, le paiement du loyer soit prioritaire sur le remboursement des dettes et annuités 	Banques	<ul style="list-style-type: none"> - Responsables agricoles



<p>Accompagner les cédants avant et après la transmission</p>	<p><i>Proposer des solutions sur la question du logement</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Impliquer les collectivités pour qu'elles interviennent pour le logement des cédants ou des repreneurs <ul style="list-style-type: none"> • Location de bien à tarifs préférentiels • Priorisation dans l'attribution de logement ou de terrains à bâtir (ex. résidence senior, terrain à bâtir,...) ○ Sensibiliser à la question du logement dans le cas de transmissions Hors Cadre avec « du tac », « du temps » et « du pragmatisme » <ul style="list-style-type: none"> • Aborder cette question au cours des rencontres de préparation à la transmission • Faire des dépliants d'information • Transmission d'expérience via des témoignages 	<p>Cédants Repreneurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elus locaux - PAIT - RDI
<p>Impliquer les acteurs économiques dans l'accompagnement de la transmission</p>	<p><i>Informers les acteurs économiques</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Réunir les différents acteurs économiques du territoire afin d'échanger avec eux sur l'importance de maintenir des actifs agricoles nombreux sur le territoire. Les résultats du diagnostic de la Charte Locale Transmission Installation peuvent être le support de ces rencontres. 	<p>Acteurs économiques agricoles (Coop., industriel, para-agricole, ...) et autres (artisans, commerçant, ...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Responsables de la Charte - Elus locaux
	<p><i>Accompagnement technique de la transmission</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser des journées d'information pour les techniciens et commerciaux des entreprises para-agricoles sur la question de la transmission, afin qu'ils orientent les cédants vers les structures adéquates. 	<p>Acteurs économiques agricoles (Coop., industriel, para-agricole, ...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - PAIT, chambre d'agriculture - Responsables de la Charte
	<p><i>Accompagnement financier de la transmission</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Financement d'opérations de communication et de sensibilisation sur cessation/transmission via les acteurs économiques ○ Inciter les acteurs économiques à proposer une « offre commerciale » aux cédants pour qu'ils maintiennent leur outil de production 	<p>Acteurs économiques agricoles (Coop., industriel, para-agricole, ...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Responsables de la Charte



Charte Locale Transmission Installation Cassagnes / Réquista

Sensibiliser et impliquer les acteurs locaux à la question de la transmission	<i>Montrer aux élus, que la transmission des exploitations a un impact positif sur le maintien des actifs dans les villages (école, ...)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Envoyer aux élus locaux un courrier pour expliquer la démarche de la charte locale et montrer des exemples de transmissions réussies. ○ Proposer aux élus locaux des rencontres avec des élus d'autres communes qui ont mis en place des actions en faveur de la transmission (ex. Nord Aveyron) 	Elus locaux	<ul style="list-style-type: none"> - PAIT, - Responsables de la Charte
	<i>Impliquer les acteurs locaux dans la diffusion de l'information sur la transmission</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Proposer à chaque commune de mettre en place des commissions agricoles au sein desquels la question de la transmission pourrait être abordé. ○ Réaliser et distribuer des plaquettes informatives à donner aux acteurs locaux (communes, notaires, SAFER) qui expliquent les démarches et les personnes à contacter. 	Acteurs locaux (les notaires, les SAFER, élus locaux)	<ul style="list-style-type: none"> - Les Communes - PAIT
Faire évoluer les « mentalités » vis-à-vis du patrimoine	<i>Faire prendre du recul</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser des opérations regroupant les différents corps de métier pour échanger sur la manière de chacun d'aborder la transmission ○ Former / Communiquer envers les cédants en les mettant dans la peau du futur installé. Montrer entre autres la différence lorsque le matériel est en cours d'amortissement et une fois qu'il est amorti. Favoriser le dialogue entre cédants et repreneurs. 	Agriculteurs de 50/55 ans	<ul style="list-style-type: none"> - PAIT, - RDI - Responsables de la Charte
	<i>Inciter les agriculteurs à préparer leur retraite</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Communiquer, en particulier via les comptables, sur les outils qui existent pour « faire sa retraite » autrement que par la vente de l'outil de production (solutions d'assurance, ...) 	Agriculteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Comptable - Chambre d'Agriculture - Banques - Assurance
	<i>Faire évoluer le système des retraites</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faire du lobbying pour que le système des retraites change ○ Demander aux représentants locaux de la MSA de faire des propositions pour faire évoluer le système de palier, ... 	Pouvoir publics MSA	<ul style="list-style-type: none"> - MSA - Elus locaux - Responsables agricoles
	<i>Inciter à la réalisation de l'arrangement de</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Montrer les avantages de réaliser l'arrangement de famille tôt et les risques de ne pas le faire : <ul style="list-style-type: none"> • Travailler en collaboration avec les notaires afin qu'ils 	Agriculteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Notaires - Responsables agricoles



Charte Locale Transmission Installation Cassagnes / Réquista

	<i>famille</i>	<p>sensibilisent leurs clients</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un dossier dans la presse agricole locale sur les différents aspects de l'arrangement de famille 		
<p>Favoriser l'anticipation de la transmission (sensibilisation des futurs cédants dès 50/55 ans)</p>		<ul style="list-style-type: none"> ○ Prescrire aux futurs cédants un audit sur la viabilité, vivabilité et transmissibilité de l'exploitation. Impliquer les acteurs économiques locaux (banques, assurance, OP, ...) dans le financement de ces audits ○ Communiquer sur l'anticipation de la transmission via bulletin d'information MSA, présentoir dans les mairies, presse locale 	<p>Agriculteurs de 50/55 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Chambre d'agriculture - Comptables - Acteurs économique locaux - Responsables agricoles
<p>Faire correspondre l'offre et la demande d'exploitation</p>		<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser des visites d'exploitation pour permettre aux cédants et aux repreneurs de se rencontrer et de confronter leurs attentes respectives 	<p>Agriculteurs de 50/55 ans Candidats à al reprises</p>	<ul style="list-style-type: none"> - PAIT - RDI - Chambre d'agriculture - Responsables professionnels
<p>Limiter l'augmentation du prix du foncier</p>		<ul style="list-style-type: none"> ○ Présenter l'impact du prix du foncier aux habitants, aux professionnels, aux élus du territoire en se projetant selon différentes hypothèses. 	<p>habitants professionnels élus locaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Chambre d'agriculture - Responsables professionnels



4.2. « Favoriser l'installation d'agricultrices et d'agriculteurs sur le territoire »

Objectifs Principal	Sous objectifs	ACTIONS	Public cible	Organismes pouvant s'impliquer dans l'action (liste non exhaustive)
<p>Promouvoir le métier d'agriculteur (en donner une image positive mais réaliste).</p> <p>Faire évoluer la perception sociale du métier d'agriculteur (la qualité de vie, être positif, montrer que c'est un beau métier, ..)</p>		<ul style="list-style-type: none"> ○ Accueillir des collégiens, lycéens sur les fermes. Organiser avec les lycées agricoles des « Farm'dating » (rencontre sur les fermes) ○ Organiser des fermes ouvertes (sorte de porte ouvertes) ○ Organiser des forums de promotion métier 	<p>Les Jeunes Grand Public</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Chambre d'agriculture - Jeunes Agriculteurs - Elus locaux
<p>Permettre aux jeunes installés de maîtriser les enjeux technico-économiques de leur exploitation</p>	<p><i>Accompagner les jeunes installés dans la maîtrise technico-éco.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en place un suivi technico-économique adapté à chaque profil afin de permettre aux jeunes installés de « sortir la tête du guidon » (analyse via l'approche globale). ○ Demander à la Chambre d'agriculture de proposer un « point technico-économique global » après 3 ans d'installation ○ Etoffer l'offre de formations sur les thématiques suivantes : juridique, fiscal et gestion 	<p>Candidats à l'installation Jeunes Installés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Chambre d'agriculture - Centre de formation
	<p><i>Communiquer les aspects technico-éco.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser des journées techniques pour communiquer sur les résultats des essais de certaines pratiques (semis direct, pratiques culturales, ...) ○ Informers les jeunes sur les signes de qualités qui peuvent dégager de la valeur ajoutée <ul style="list-style-type: none"> • via des plaquettes de communication réalisées par les filières de production • mise en avant via le service références, mise en place de nouveaux cas types 	<p>Candidats à l'installation Jeunes Installés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Chambre d'agriculture - Filières SIQO



<p>Accompagner financièrement et localement l'installation</p>		<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place d'un fonds de cautionnement local abondé par les laiteries, les OP, les agriculteurs, ..., afin d'accompagner financièrement des futurs installés ○ Mise en place au sein des laiteries, Organismes de producteurs, ... de contrats spécifiques pour les jeunes installés afin de donner de la visibilité et de sécuriser les premières années d'installation. ○ Mettre en place, via les opérateurs économiques, des mesures spécifiques (volumes, ...) pour aider au développement des exploitations dans les premières années de l'installation. ○ Mettre en place des permanences locales pour accompagner les jeunes installés dans les différentes démarches de transfert de droits, d'aides au moment de la transmission. 	<p>Acteurs économiques Banques Candidats à l'installation Cédants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Chambre d'agriculture - Responsables professionnels
<p>Intégrer les nouveaux installés (CF ou HCF) dans la vie locale de manière formelle ou informelle</p>		<ul style="list-style-type: none"> ○ Proposer aux structures locales (CUMA, équipe d'ensilage, réseau d'entraide, vie associative, mairie, ...) d'inviter systématiquement les nouveaux installés aux AG, réunion publique 	<p>Structures locales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Responsables professionnels
<p>Mettre en place les conditions favorables à la création de valeur ajoutée et à l'obtention de prix rémunérateur</p>	<p><i>Communiquer</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faciliter les échanges entre les producteurs, en organisant des réunions. (ex. témoignage de filières ayant des prix rémunérateurs, information sur les contrats céréalier/éleveur, ...) 	<p>Agriculteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Chambre d'agriculture - Responsables professionnels
	<p><i>Développer des outils</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faciliter le montage d'outils de transformation locaux (ex. : sensibiliser les élus à la mise à disposition de locaux adaptés en organisant des témoignages/débat sur la création d'atelier de transformation réussie) ○ Mettre en place un dispositif d'accompagnement des porteurs de projets locaux ○ Accompagner techniquement, financièrement les structures qui souhaitent se fédérer ○ 	<p>Elus locaux Acteurs économiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elus locaux - Chambre d'agriculture - Responsables professionnels



4.3. « Maintenir des exploitations viables et vivables »

Objectifs Principal	Sous objectifs	ACTIONS	Public cible	Organismes pouvant s'impliquer dans l'action (liste non exhaustive)
Diminuer le travail d'astreinte sur les exploitations	<i>Développer l'entraide et / ou mutuelle coup dur</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au cours de réunions locales, faire témoigner des groupes d'entraide ou « mutuelles coup dur » qui fonctionnent afin de donner des idées aux agriculteurs. 	Agriculteurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Responsables professionnels locaux - Jeunes Agriculteurs
	<i>Développer les groupements d'employeurs et services de remplacement locaux</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Informer localement via des réunions d'échanges les agriculteurs afin de dépasser les craintes existantes. 	Agriculteurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Responsables professionnels locaux - Jeunes Agriculteurs
	<i>Créer un service de remplacement via les outils économiques (laiterie, ...)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibiliser les acteurs locaux à la problématique de la main d'œuvre en particulier sur son impact négatif sur installation et sur la production, afin qu'ils s'impliquent dans la mise en place d'outils (financement d'une partie de service remplacement au agriculteur, aide logistiques, ...) 	Les outils économiques	<ul style="list-style-type: none"> - Les filières - Responsables professionnels locaux - Jeunes Agriculteurs
	<i>Développer le service complet dans les CUMA</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Permettre aux salariés des CUMA de se former à la production pour assurer des remplacements ○ Organiser des journées informatives sur le service complet en CUMA, faire témoigner des CUMA qui ont ces services (ex. CUMA Villecomtal) ○ Combiner service complet et Groupement d'Employeur 	Salariés des CUMA Adhérents CUMA	<ul style="list-style-type: none"> - Responsables professionnels locaux - FD CUMA
	<i>Permettre aux agriculteurs de réfléchir à leur système de travail</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Développer le conseil personnalisé sur la thématique du travail ○ Organisation de réunion d'échange sur la thématique « travail » entre éleveurs de même production ○ Organisation de Journées thématiques pour montrer l'impact de la mécanisation sur le travail d'astreinte et la pénibilité 	Agriculteurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Chambre d'Agriculture - FD CUMA - Responsables professionnels locaux



		<ul style="list-style-type: none"> ○ Faire des groupes de références sur la thématique de l'astreinte (voir ce qu'il se passe chez les autres) 		
Anticiper et évaluer la charge de travail de l'exploitation, lors du départ en retraite de l'un des associés ou d'un agrandissement	<i>Permettre aux agriculteurs de se poser pour réfléchir à leur système (main d'œuvre, bâtiment, matériel)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser des journées d'échange / témoignage sur l'organisation du travail au sein d'exploitations référentes sur cette thématique. ○ Formations au moment de l'installation sur la cohérence Main d'œuvre / exploitation et son évolution dans le temps (départ en retraite des parents, nouvel associé, ...) 	Agriculteurs locaux Candidat à l'installation	<ul style="list-style-type: none"> - Chambre d'Agriculture - Responsables professionnels locaux - Jeunes Agriculteurs - Centres de formation
	<i>Permettre aux agriculteurs d'arbitrer les investissements sous l'angle travail</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Proposer un conseil spécifique (bilan travail, ...) ○ Diffusion de résultats d'étude sur ces thématiques (investissement / temps de travail gagné – intervention FDCUMA, comptable – utilisation de cas types) ○ Organiser des formations locales sur les différentes thématiques : Pénibilité, Matériel d'astreinte (vis souple, pailleuse, tapis, ...), Gain de temps (chiffre le temps gagné, ...) 	Agriculteurs locaux Candidat à l'installation	<ul style="list-style-type: none"> - Chambre d'Agriculture - Responsables professionnels locaux - Jeunes Agriculteurs - Centres de formation
Avoir des prix rémunérateurs	<i>Impliquer les adhérents des filières dans la promotion des produits</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Inciter les OP et les industriels pour réaliser des actions en magasin avec les adhérents des filières afin d'avoir un impact positif sur les prix payé aux producteurs 	OP et industriel filières	<ul style="list-style-type: none"> - Responsables professionnels locaux - Jeunes Agriculteurs - Adhérents des filières
	<i>Informers les consommateurs entre prix producteurs / prix GMS, démystifier le poids des aides aux producteurs</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construire un argumentaire pour permettre aux animateurs/ producteurs d'aborder ce point lors des animations en magasin. 	Consommateurs Grand public	<ul style="list-style-type: none"> - Responsables professionnels locaux - Jeunes Agriculteurs - Adhérents des filières



	<p><i>Développer de nouvelles formes de commercialisation</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Développer les expériences du type « Halles de l'Aveyron », « Drive fermier » à l'échelle locale (Exemple de Point vert à St Affrique qui diffuse des produits des Halles de l'Aveyron → étudier ce cas et peut être le développer) ○ Rencontrer des personnes qui ont mis en place des magasins de producteurs ○ Rechercher de nouveaux marchés à l'extérieur (« vendre aux personnes qui ont les moyens nos produits de qualité ») 	<p>OP et industriel Filières Acteurs économiques locaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Chambre d'agriculture - Responsables professionnels - Responsables de filières
	<p><i>Favoriser les filières de niches correspondant à la demande (bio, produits fermiers, vente directe, ...)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Favoriser la réplique de l'expérience « Les Loco- Motivés » 	<p>Agriculteurs locaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Chambre d'agriculture - Responsables professionnels - Responsables de filières
<p>Développer l'implication au sein des filières, en particulier celles des jeunes, afin de comprendre le fonctionnement, d'acquérir de l'ouverture et de redonner la « fierté du métier »</p>	<p><i>Modifier les statuts des organisations</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Rencontrer les responsables des différentes filières pour les inciter à faire évoluer leur fonctionnement, en leur proposant par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • Des « quotas » de jeunes au sein des conseils d'Administration • Un âge limite pour être administrateur • Un nombre de mandats limité • Inciter à la présence de plus de femmes • Place de stagiaire ○ Travailler avec les organisations pour redonner de l'intérêt aux adhérents de venir en CA ○ Mettre en place un système pour faire remonter les idées du terrain 	<p>Responsables de filières</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Responsables professionnels - Responsables de filières
	<p><i>Montrer l'intérêt de voir autre chose et de prendre du recul et de s'engager pour l'avenir du prix des produits</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Témoignage de jeune en responsabilité aux près des jeunes agriculteurs du territoire. 	<p>Jeunes agriculteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Responsables professionnels - Responsables de filières



Développer la gestion technico- économique au sein des exploitations	<i>Connaître son coût de production, prix de vente, en fonction de la main d'œuvre et des charges de structures</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faire la promotion des formations sur ces thématiques (diffusion de catalogue de formations « bouche à oreille », organisation de formations délocalisées sur le territoire) ○ Organisation de journées techniques localement pour favoriser la diffusion des travaux du groupe références 	Agriculteurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Chambre d'agriculture - Responsables professionnels
	<i>Mettre l'accent sur la notion de « Valeur Ajoutée » plutôt que sur celle de « Chiffre d'affaire »</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Développer avec la chambre d'agriculture les formations sur les coûts de productions ○ Faire évoluer la présentation des données comptables pour les rendre plus compréhensibles, appropriables, appétentes par les agriculteurs 	Agriculteurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Chambre d'agriculture - CER, comptables - Responsables professionnels



4.4. « Maintenir et développer la dynamique locale »

Objectifs Principal	Sous objectifs	ACTIONS	Public cible	Organismes pouvant s'impliquer dans l'action (liste non exhaustive)
Désenclaver le territoire (route, télécommunication, service public) en sensibilisant les élus	Montrer l'importance de la voirie dans l'accueil de population et la pérennité des exploitations (accès camion)	<ul style="list-style-type: none"> Rencontrer les élus des différents échelons (communes à la région) pour échanger avec eux sur l'entretien des routes et son impact Sensibiliser les agriculteurs à ne pas dégrader les chaussées (charte de bonnes pratiques) 	<p>Elus locaux</p> <p>Agriculteurs locaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> Responsables professionnels locaux Elus locaux
	Montrer l'importance du haut débit et des réseaux téléphoniques sur l'attractivité du territoire et de la sécurité des personnes	<ul style="list-style-type: none"> Développer le travail en commun, le partage d'expérience entre les commissions « voirie » et « télécom » au sein des communes et intercommunalités (ex. sur le Lévézou) Promouvoir les solutions alternatives pour les zones blanches 	Elus locaux	<ul style="list-style-type: none"> Responsables professionnels locaux Elus locaux Services techniques
	Services Publics	<ul style="list-style-type: none"> Coordonner l'ouverture de Maison de Santé à l'échelle du territoire Développer les systèmes de tutorat par les médecins (= prendre régulièrement des stagiaires) Mettre en place un plan de communication envers les jeunes internes pour les attirer sur le territoire Promouvoir les aides existantes qui accompagnent les habitants du territoire à faire leurs études (bourse d'étude → cf. Conseil Régional) 	<p>Futurs médecins</p> <p>Etudiants</p>	<ul style="list-style-type: none"> Elus locaux
Maintenir et développer les commerces et services locaux		<ul style="list-style-type: none"> Maintenir une dynamique collective entre les commerces afin de drainer plus de fonds d'aide en sensibilisant les acteurs locaux. Développer un partenariat Filières / commerces locaux (ex. ouverture boucherie avec Unicor, ...) Inciter les gens à manger local : leur faire goûter, le faire connaître, les agriculteurs doivent faire connaître leurs produits 	<p>Commerces locaux</p> <p>Agriculteurs Locaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> Elus locaux Responsables professionnels locaux



Charte Locale Transmission Installation Cassagnes / Réquista

	<p><i>Sensibiliser les habitant au « Jouer local »</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Inciter les commerçants locaux et les restaurateurs à se fournir en local en leur proposant de rencontrer les agriculteurs locaux (forum, speeddating, visites d'exploitation, ...) ○ Inciter les commerçants locaux à utiliser les nouveaux moyens de communications pour promouvoir et vendre les produits locaux et attirer une nouvelle clientèle, en particulier les jeunes (mail aux habitants dès qu'il y a nouveaux arrivage, promo, ...) 	<p>Commerçant Restaurants Habitants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Responsables professionnels locaux - Elus locaux - Jeunes Agriculteurs
	<p><i>Mutualiser les moyens au sein du territoire</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Travailler à l'échelle locale (intercommunalité, cantons, ...) pour : <ul style="list-style-type: none"> • Développer l'installation de pompes à essence détenues par les communes (quand manque) • Développer le multiservice • Raisonner l'emplacement des zones d'activité 	<p>Elus locaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elus locaux
	<p><i>Aider à l'installation de commerce ambulant</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser des points de vente sur le territoire (ex. le mardi à Réquista, le mercredi à) 	<p>Elus locaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elus locaux
<p>Développer l'emploi local</p>	<p><i>Mettre en avant le potentiel d'emploi du territoire en valoriser en particulier les métiers manuels</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en place, en collaboration avec les établissements scolaires, des forums emploi pour les 3èmes qui met en avant les métiers du milieu rural et la technicité des métiers. ○ Communiquer sur la filière apprentissage auprès des collégiens 	<p>Collégiens en cours d'orientation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes Agriculteurs - Chambre d'Agriculture
	<p><i>Mettre en avant le potentiel d'emploi du territoire en valoriser en particulier les métiers manuels</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en place, en collaboration avec les établissements scolaires, des forums emploi pour les 3èmes qui met en avant les métiers du milieu rural et la technicité des métiers. ○ Communiquer sur la filière apprentissage auprès des collégiens ○ 	<p>Collégiens en cours d'orientation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes Agriculteurs - Chambre d'Agriculture



Promouvoir les atouts du milieu rural (qualité de vie, potentiel économique, ...).	<i>Communiquer sur le bien vivre en milieu rural</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Promouvoir ces valeurs au cours d'opérations festives 	Grand Public	<ul style="list-style-type: none"> - Responsables professionnels locaux - Jeunes Agriculteurs - Elus locaux - Acteurs économiques
	<i>Communiquer sur les perspectives d'avenir</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Proposer des témoignages de cas concret dans les journaux non agricoles (ex. publi-reportage) ○ Ouvrir les portes des exploitations au grand public au cours d'opération spéciale en travaillant avec les offices du tourisme, les marchés de pays, ... 	Grand Public Habitants du Territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Responsables professionnels locaux - Jeunes Agriculteurs - Elus locaux - Acteurs économiques
Développer les échanges au sein du milieu rural	<i>Ne pas opposer ruraux et néo-ruraux, démonter les a priori sur chacun</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser des repas de village sur le principe de repas de quartier pour que les habitants et les autres acteurs du territoire puissent se rencontrer et discuter. 	Habitants Acteurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Elus locaux - Associations locales
	<i>Favoriser les projets collectifs (travail, association, ...)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser, en collaboration avec les mairies, chaque année au mois de septembre, forum des associations pour un faire connaître les différentes associations du territoire au sens large aux nouveaux arrivants. 	Nouveaux Habitants	<ul style="list-style-type: none"> - Elus locaux - Associations locales
	<i>Favoriser les réseaux humains locaux</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser régulièrement, avec les associations locales, des soirées thématiques pour créer du lien social, de l'animation (« faire sortir les gens de chez eux en hivers ! ») 	Habitants Acteurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Elus locaux - Associations locales



5. Durée de la charte

Le projet mis en place dans cette charte s'inscrit dans une perspective à long terme.

Le comité de pilotage s'engage à réaliser **un point d'étape une fois par an** et, en cas de besoin, à modifier le contenu de la charte selon l'évolution du contexte.



Lexique

CUMA - Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole : société coopérative agricole ayant pour objet de mettre à la disposition de ses adhérents du matériel agricole et des salariés.

ETA – Entreprise de Travaux Agricole

FDSEA - Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

GAEC - Groupement Agricole d'Exploitation en Commun : forme sociétaire particulière formée par la réunion de plusieurs exploitations agricoles.

HC - Hors Cadre Familial : terme utilisé pour désigner les personnes qui s'installent sur des terres qui n'appartiennent pas à leur famille. Elles sont soit complètement étrangères au milieu agricole ou soit enfant d'agriculteurs ne s'installant pas sur les terres de leur parents.

JA : terme désignant le syndicat Jeunes Agriculteurs

OPA - Organisation Professionnelle Agricole : désignation qui rassemble l'ensemble des structures créés ou gérées par et pour les agriculteurs.

PAC : Politique Agricole Commune

RDI - Répertoire Départemental à l'Installation : organisme qui accompagne la transmission des exploitations agricoles et qui met en relation des personnes recherchant une exploitation et celles cherchant à céder leur bien.

RGA : Recensement Général Agricole

SAU - Surface Agricole Utile : qui regroupe terres arables, les surfaces toujours en herbe et cultures pérennes.